



IDE - CENTRE Rive Gauche - Hospitalisation complète - CDD 6 mois - Immédiat

Caractéristiques du poste

Type de contrat : **CDD 6 mois Renouvelable, Immédiat**

Modalité : **Temps plein**

Pôle d'affectation : **CENTRE Rive Gauche**

Lieu : **BRON**

 **POSTULER**

1. GRADE, METIER, EMPLOI

Grade : Infirmier

Emploi : Infirmier

Métier : Profession de soins et activités paramédicales

% Temps : 100%

2. RATTACHEMENT HIERARCHIQUE ET FONCTIONNEL

L'infirmier est placé sous l'autorité directe du cadre de santé qui coordonne les soins et l'activité de l'unité ; dans le cadre de ses compétences, il exerce sa fonction au sein de l'équipe pluri professionnelle de l'unité.

En l'absence du cadre de son unité de référence, il est sous la responsabilité hiérarchique du cadre qui assure la suppléance.

Hors temps de présence du cadre, il est sous la responsabilité hiérarchique des cadres du Bureau de Coordination.

L'infirmier est rattaché à la filière paramédicale soignante et relève de sa hiérarchie : Cadre Supérieur de Santé, assistant du Chef de Pôle et Coordonnateur des Soins.

Il est placé sous l'autorité fonctionnelle du médecin psychiatre responsable de l'unité de soins.

Conformément à la législation en vigueur :

- L'agent est soumis aux droits et obligations des fonctionnaires (Titre IV)
- L'agent est tenu au devoir de réserve et au secret professionnel
- L'agent ne doit pas consommer de produits illicites et de l'alcool sur les lieux et pendant les heures de travail.

3. AMPLITUDE HORAIRE - HORAIRE - CYCLE

- Travail en équipe, en repos variables, sur la base de 40h
- Amplitude horaire : 6h30 à 22h incluant les week-ends et les jours fériés
- Matin : 6h30/14h30
- Soir : 14h00/22h00
- Journée : 9h/17h, modulable en fonction de l'activité
- La présence et les horaires peuvent être modifiés en fonction des nécessités de service pour assurer la continuité des soins
- Les congés sont pris dans le respect de l'organisation du service (maintien des effectifs de fonctionnement) et des règles institutionnelles.

4. AFFECTATION

Pôle : CENTRE Rive Gauche

Structure Interne : 69G36H

Unité de soins : Unités d'hospitalisation complète 1-2-3

Unités fonctionnelles 2308-2309-2310

5. CARACTERISTIQUES DU POLE CENTRE RIVE GAUCHE

Le pôle Centre rive gauche répond aux besoins et aux attentes de sa population (qui en a fait état en particulier lors des Etats généraux des personnes concernées par les troubles psychiques, dont la restitution a eu lieu début 2020 à l'hôtel de ville de Lyon), dans le cadre du projet du centre hospitalier Le Vinatier et des directives nationales. Son projet s'appuie sur trois fondements :

- La possibilité offerte aux personnes concernées de co-construire leur projet de soin avec les professionnels de santé mentale, afin d'accompagner au mieux leur processus de rétablissement, la réussite de leurs projets propres et leur inclusion sociale ;
- Le respect de leur autodétermination ;
- La priorité donnée aux prises en charge ambulatoires, avec réduction du recours à l'hospitalisation et à la contrainte.

La création d'un secteur polaire unique (69G36) a permis de décloisonner les pratiques et les organisations. Les besoins de soin concernant les nouvelles demandes de soins ou les patients en rupture de soin sont dorénavant évalués au Centre d'accueil, d'évaluation et d'orientation en santé mentale (CAdeO), qui constitue la principale entrée dans le dispositif polaire et permet que le délai d'accès aux soins devienne très court. Le CAdeO oriente chacun de ses usagers vers le dispositif le plus approprié à ses besoins dans le cadre d'une gradation des soins permettant que l'intensité de la prise en charge soit proportionnelle à celle des manifestations cliniques et au risque

encouru.

Des équipes mobiles ont été créées par redéploiement, afin que des soins puissent être mis en œuvre au domicile des personnes, sous la forme d'alternatives à l'hospitalisation. L'hospitalisation fait l'objet d'une attention particulière en ce qui concerne la qualité des soins qui y sont déployés et les durées de séjour afin que l'hospitalisation ne soit qu'une étape du parcours qui soit la plus réduite possible. Enfin une filière de soins transversale pour les premiers épisodes psychotiques a été créée.

La décision médicale partagée avec le patient et les outils de soin centrés sur la personne, dont la réhabilitation psychosociale, sont au cœur des pratiques. Des pair-aidants contribuent à la diffusion des pratiques orientées rétablissement. Leur action favorise l'engagement des personnes accompagnées dans leurs soins et elle rend plus pertinente et plus efficace la psychoéducation.

Au total, ce nouveau modèle d'organisation du secteur psychiatrique est tourné vers la prévention, le développement de l'extrahospitalier et la prise en charge des personnes dans leur contexte de vie, c'est-à-dire dans la communauté. Son inscription dans une approche centrée sur ses usagers soutient l'espoir et la modernité des pratiques. Présence sur le territoire de plusieurs CHRS, ADOMA, ARALIS, foyer d'urgence et service de domiciliation dans la même rue que le CMP.

Principes du projet destinés à répondre aux souhaits de la population et aux principales recommandations de bonnes pratiques

- Lisibilité du dispositif et premier entretien médical à courte échéance, favorisant l'accès aux soins ;
- Gradation des soins priorisant les prises en charge extrahospitalières, afin de limiter les institutionnalisations ;

- Décloisonnement, favorisant la fluidité des parcours ;
- Intensification du travail avec les partenaires (aidants familiaux, médecins généralistes, psychiatres libéraux, structures sociales et médico-sociales, etc.).

Principes généraux d'organisation

- Secteur polaire unique (69G36) ;
- Gradation des soins : priorité aux suivis sur le CMP-CATTP (69G36A), recours aux équipes mobiles et HDJ (69G36M) lorsque les troubles sont plus intenses ou à une hospitalisation (69G36H) lorsqu'il existe une dangerosité pour soi ou autrui ;
- Recours au traitement intensif flexible dans la communauté (FACT), mis en œuvre par les équipes mobiles et permettant
 - La prise en charge des patients évalués au CADEO et à UPRM,
 - Une évaluation des situations sur place,
 - Une alternative à l'hospitalisation ou intervention en sortie d'hospitalisation pour des patients peu ou mal stabilisés,
 - Le suivi au long cours des patients incapables de se rendre en consultation ;
- Développement d'une filière de soins transversale pour les premiers épisodes psychotiques.

Nature des soins : réhabilitation psychosociale – soutien du rétablissement – pair-aidance

- Déploiement de l'approche orientée rétablissement et des outils de soin de la réhabilitation psychosociale sur tout le pôle ;
- Pair-aidance : recrutement de pairs-aidants au sein des équipes mobiles et de l'unité de soutien des aidants ; recours à la plateforme ESPAIRS pour les actions de psychoéducation dispensées par les autres unités du pôle.

Recherche et formation

- Enseignement dispensé par les professionnels du pôle sur les pratiques orientées vers le rétablissement et les outils de soin de la réhabilitation psychosociale, dans la cadre du projet d'établissement et du cahier des charges ARS du centre référent labellisé SUR-CL3R ;

- Enseignement sur les approches communautaires reçu par les professionnels du pôle, dans le cadre de la nouvelle organisation ;
- Poursuite et amplification de la recherche consacrée aux pratiques orientées vers le rétablissement et à la réhabilitation psychosociale (recherche quantitative – études selon les méthodes de la psychologie expérimentale et des neurosciences cognitives de l'impact de ces soins sur les processus cognitifs, essais randomisés contrôlés et cohorte de réhabilitation psychosociale REHABase – et qualitative selon les méthodes des sciences humaines et sociales).

Le secteur 69G36 du pôle Centre rive gauche couvre le secteur géographique des 3ème, 6ème et 8ème arrondissements de LYON. Il est au service d'une population de plus de 16 ans de 195 940 habitants et comprend l'arrondissement de Lyon le plus peuplé. Il exerce aussi une mission de recours dans le domaine de la réhabilitation psychosociale pour le territoire comprenant la métropole de Lyon, le département du Rhône et celui de l'Ain. Ses structures sont situées dans le 3ème arrondissement (dans le quartier Vilette), dans le 8ème arrondissement (quartier Mermoz-Pinel et Bachut) et sur le site du centre hospitalier Le Vinatier (bâtiments 417 et 517).

Le pôle est composé de 5 structures internes, dont 4 services :

Ø Des structures de secteur desservant toutes les 3ème, 6ème, et 8ème arrondissements :

- Centre d'accueil, d'évaluation et d'orientation (CAdeO) 69G36C : porte d'entrée du pôle situé dans le 3ème arrondissement; évaluation du besoin de soins en 1 à 3 entretiens au maximum avec consultation médicale systématique ; évaluation diagnostique et psychométrique ; orientation des personnes qui en relèvent vers les services du pôle.

- Service 69G36A : Ce service est constitué de 3 unités fonctionnelles accueillant les patients suivis en ambulatoire :

- Un centre médico-psychologique avec deux implantations, respectivement dans les 3ème et 8ème arrondissements ;

- Un centre d'activités thérapeutiques situé dans le 3ème

- Une unité de soutien des aidants située dans le 3ème arrondissement.

- Service 69G36M : Ce service comprend 3 unités fonctionnelles accueillant les patients du pôle.

- Deux équipes mobiles assurant la continuité des prises en charges et offrant une alternative à l'hospitalisation, intervenant sur l'ensemble du territoire du secteur 69G36, leur base étant située sur le site du Vinatier, avec des points d'implantation sur chacun des sites extrahospitaliers ;

- Un hôpital de jour situé dans le 8ème arrondissement.

- Service 69G36H : Ce secteur regroupe toutes les unités d'hospitalisation du pôle.

- Trois unités d'hospitalisation complète de 24 lits chacune

- Une unité de réadaptation psychosociale (URPS) de 15 lits

Ø Un service de recours à vocation régionale :

Le Service Universitaire de Réhabilitation 69Z51 – Centre référent de réhabilitation psychosociale et de remédiation cognitive comprend les unités:

- Bilan
- Jeunes adultes (dont fait partie PEPS)
- Soins complexes
- Emploi
- Activités physiques adaptées

6. CARACTERISTIQUES DU LIEU D'EXERCICE

Les unités d'hospitalisation complète du Pôle Centre Rive Gauche sont des unités de psychiatrie intra hospitalières de 24 lits pour adultes, avec un Espace de Soins Psychiatriques Intensifs ainsi qu'une chambre d'apaisement et un salon d'apaisement.

Ces unités de soins sont situées au sein du Bâtiment 417.

L'unité de Réadaptation psychosociale (URPS) rejoindra ce même bâtiment dès que les travaux nécessaires auront été réalisés. Elle disposera de 15 lits.

Elles accueillent les patients des 6ème, 3ème et 8ème arrondissement de Lyon.

7. DEFINITION GENERALE DE LA FONCTION

L'infirmier réalise, dans le respect des règles professionnelles, des soins préventifs, curatifs ou palliatifs de nature technique, relationnelle ou éducative en tenant compte de l'évolution des sciences et des techniques. Son action vise à maintenir, restaurer et promouvoir la santé et l'autonomie de la personne dans ses composantes psychologique, sociale, économique et culturelle.

Les soins infirmiers sont dispensés soit sur prescription médicale, soit dans le cadre du rôle propre. L'infirmier participe également à des actions de formation, d'encadrement des étudiants, de prévention et d'éducation à la santé et de recherche en soins infirmiers.

Au-delà des dispositions communes à tous les modes d'exercices et aux actes professionnels cités dans la réglementation, la fonction infirmière en Psychiatrie demande une adaptation permanente à chaque situation singulière. Le soignant doit élaborer en pluridisciplinarité un projet de soins individualisé, s'inscrivant dans un projet de vie.

8. ACTIVITES PRINCIPALES

8.1. Activités relationnelles et de soins

- Participer à l'accueil et à l'information des patients et de leur entourage
 - Proposer un environnement adapté au patient et à sa pathologie (situation de la chambre dans le service...)
 - Recueillir les données cliniques et les informations nécessaires à l'établissement du projet de soins
 - Surveiller l'évolution de l'état de santé des patients et évaluer leur comportement
 - Assurer la mise en chambre d'isolement et le suivi du patient
 - Surveiller et recueillir les données cliniques et évaluer l'évolution du patient en isolement
 - Participer à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des projets de soins individualisés en équipe pluri professionnelle
 - Assurer l'exécution des soins relevant du rôle propre infirmier et/ou prescrits (chimiothérapiques, somatiques, psychothérapiques)
 - Participer aux entretiens médico-infirmiers individuels et familiaux
 - Conduire des entretiens infirmiers (accueil, aide, motivationnel)
 - Elaborer, mettre en place et animer des groupes à visée psychothérapeutique
- Effectuer des soins à domicile et/ou en institutions (entretiens, injections de NAP, évaluation de l'état clinique, prévention de rechutes...)
- Participer aux actions de formation et d'éducation à la santé proposées aux patients et à leur entourage
 - Assurer la transmission des informations nécessaires au suivi des soins à tous les partenaires concernés

(internes et externes)

- Favoriser le maintien des personnes dans leur cadre de vie familial et social ou les préparer et les accompagner dans un projet de vie en Institution

8.2. Activités administratives et organisationnelles

- Planifier les soins et activités thérapeutiques
- Assurer la tenue des dossiers (retranscriptions d'informations, synthèses de prise en charge)
- Assurer la traçabilité nécessaire sur le dossier patient informatisé via le logiciel cortexte (observations, check list entrée /sortie, poids, taille, douleur...) et autres supports institutionnels
- Tenir à jour les mouvements (entrées, sorties, permissions, fugues...)
- Utiliser les moyens d'évaluations retenus par l'établissement

- Participer à l'organisation logistique nécessaire au bon déroulement des soins
- Surveiller l'hygiène des locaux et des matériels, leur gestion et leur maintenance

- Assurer la gestion et le contrôle des produits, matériels et dispositifs médicaux
- Réaliser les synthèses infirmières et les présenter en réunions cliniques
- Participer aux réunions cliniques et institutionnelles

8.3. Autres activités

- Assurer l'encadrement des personnels placés sous sa responsabilité (ASD, ASH)
- Participer activement à l'encadrement pédagogique des étudiants (IDE, ASD) et s'informer régulièrement de l'évolution de l'enseignement et de son incidence sur les terrains de stage
- Sensibiliser et transmettre un savoir en soins psychiatriques auprès des jeunes professionnels et des partenaires
- Initier et/ou participer à des démarches qualité (CREX, cartographie des risques...)
- Possibilité de s'inscrire activement dans les projets de recherche et d'évaluation menés au sein du pôle.

9. ACTIVITES SPECIFIQUES

- Collaborer avec le travailleur pair-aidant dans le cadre de ses interventions auprès des patients

- Repérer et prendre en compte les troubles du comportement pour adapter la prise en charge
- Accompagner le patient dans son projet de vie : accompagnement à domicile, visites de structures, démarches administratives, achats divers, etc en lien avec le projet de soins
- Participer à la mise en place du suivi extrahospitalier en lien avec les différentes structures relais du pôle : CMP, CATT, HDJ, équipes mobiles
- Faire le lien avec les différents partenaires sanitaires et médico-sociaux

- Accompagner le patient dans les différentes consultations et investigations spécialisées internes ou externes en fonction de leur degré d'autonomie et de la charge de travail

- S'inscrire dans les groupes de réflexion institutionnelle, en être le représentant du pôle et assurer le retour aux équipes
- Respecter les protocoles et procédures institutionnelles avec rigueur
- Participer à la solidarité institutionnelle: soins sécurisés, urgences vitales, gestion de la violence, en lien avec le dispositif de sécurité mis en place sur l'établissement: PTI.

Tout personnel affecté au pôle Centre rive gauche est tenu d'appliquer ce principe de solidarité qui consiste également à travailler dans d'autres unités du pôle et/ou du CHV en cas de nécessité.

10. COMPETENCES, QUALITES REQUISES ET FORMATION SOUHAITEE

10.1. Compétences

- › Capacité à assumer les responsabilités liées à la fonction infirmière
 - › Capacité à évaluer l'état de santé et le degré d'autonomie de la personne
 - › Capacité à réaliser des soins et des activités adaptées aux situations et aux personnes en respectant les protocoles d'hygiène et les règles de bonne pratique
 - › Capacité à recueillir, analyser et synthétiser les informations permettant la prise en charge du patient et la continuité de ses soins
 - › Capacité à assurer des transmissions appropriées (oral, écrit)
 - › Capacité à identifier des situations d'urgence et/ou de crise et d'y faire face par des actions appropriées
 - › Capacité à établir une relation de confiance avec le patient, son entourage et les partenaires extérieurs
 - › Capacité à planifier et organiser son temps et celui de ses collaborateurs
 - › Capacité d'adaptation au fonctionnement et à l'organisation établis
 - › Capacité à évaluer la qualité des pratiques et les résultats des soins infirmiers
 - › Etre capable d'autonomie et d'initiatives dans le cadre des compétences acquises et dans un souci constant de référence à l'équipe et au cadre coordonnateur des soins
 - › Etre capable d'avoir un positionnement professionnel dans les différentes situations de travail
- Etre capable de « gérer » la charge mentale inhérente à la fonction d'infirmier en psychiatrie
- › Etre capable de s'engager dans une relation de soin (individuel et/ou groupal)
 - › Capacité à accompagner et encadrer des étudiants
 - › Capacité à s'inscrire dans les nouvelles techniques de soins
 - › Capacité à utiliser l'outil informatique

10.2. Qualités

- › Faire preuve d'engagement professionnel
- › Savoir travailler en collaboration pluri professionnelle
- › Faire preuve d'empathie, de tolérance et de bienveillance dans la prise en charge de la personne concernée
- › Savoir-faire et savoir être dans la relation soignant-soignée
- › Savoir se positionner dans une démarche dynamique et d'ouverture à l'autre
- › Sens de l'organisation et des priorités
- › S'inscrire dans une auto évaluation continue et une actualisation de ses connaissances
- › Etre rigoureux et soucieux de remplir sa fonction dans ses dimensions relationnelles, soignantes et administratives
- › Etre dynamique, motivé et responsable de sa pratique
- › Faire preuve d'assiduité, de régularité dans son travail et de ponctualité
- › Faire preuve de tact et de discrétion
- › Faire preuve de disponibilité et de solidarité pour assurer la continuité et la sécurité des soins dans le cadre du service public (remplacements, renforts dans le pôle et dans l'institution)

10.3. Diplôme requis

- › Diplôme d'état d'infirmier ou Diplôme d'infirmier de secteur psychiatrique.

10.4. Expérience professionnelle

- Expérience en milieu psychiatrique souhaitée

10.5. Autres

- Etre formé à la conduite d'entretien, notamment motivationnel
- Intérêt pour les pratiques orientées rétablissement et les outils de soin de la réhabilitation psychosociale
- ETP 40h suivi ou en cours
- Permis de conduire fortement souhaité voire indispensable.

Dans le cadre de sa politique handicap, le Centre Hospitalier LE VINATIER est ouvert à toute candidature de professionnel porteur de handicap.

CENTRE HOSPITALIER LE VINATIER BP 30039 - 95 BD PINEL 69678 BRON CEDEX